# Maladies transmissibles

# Grippe saisonnière

Epidémiologie 2005/2006, approvisionnement en vaccin 2005/2006 et 2006/2007, composition du vaccin 2006/2007 et recommandations

En Suisse, la vague de grippe de la saison 2005/2006 a commencé début mars et a duré quatre semaines. 80% des virus isolés dans le cadre du réseau Sentinella étaient du type Influenza B. La vaccination est recommandée avant tout aux personnes de plus de 65 ans ainsi qu'à tous les adultes et enfants souffrant de maladies chroniques ou qui ont besoin d'un suivi médical régulier, mais aussi au corps médical, au personnel soignant et à tous les individus qui sont en contact étroit avec des personnes à risque. Depuis 2005, elle est aussi conseillée à certains groupes professionnels en contact étroit avec de la volaille ou des oiseaux sauvages. Elle doit être effectuée tous les ans entre mi-octobre et mi-novembre.

### **SAISON 2005/2006**

### **Epidémiologie**

En Suisse, la saison 2005/2006 de la grippe a été de faible intensité. Avec un nombre maximum de 21 cas de suspicion de grippe recensé pour 1'000 consultations par le système de déclaration Sentinella, celui-ci a été le plus bas depuis le début de la récolte de l'activité de la grippe en 1987.

La saison a débuté tardivement, le seuil épidémique n'ayant été franchi que dans la semaine 09/2006 (figure 1). L'activité a atteint son pic durant la semaine 12/2006, et elle est redescendue au-dessous du seuil dès la semaine 13/2006. La phase épidémique a donc duré quatre semaines. La courbe peu marquée est typique d'une saison grippale essentiellement due au virus Influenza B.

#### Virologie

745 échantillons ont été envoyés pour analyse au Centre national Influenza (CNI) à Genève par 64 médecins du réseau Sentinella, par un médecin ne faisant pas partie du réseau et par 6 laboratoires d'hôpitaux. Dans 238 (32%) de ces échantillons, un virus Influenza a été mis en évidence par culture et/ou RT-PCR. Il s'agissait pour 47 (20%) d'entre eux du virus Influenza A,

dont 14 (30%) du sous-type A(H1N1), 27 (57%) du sous-type A(H3N2) et 6 (13%) pour lesquels un sous-typage n'a pu être déterminé. Des virus Influenza B ont été trouvés dans 191 (80%) échantillons, qui appartenaient pour la plupart d'entre eux, c'est-à-dire 129 (68%), au sous-type B/Malaisie/2506/2004. Ce dernier avait déjà circulé lors des deux dernières saisons grippales en Europe comme en Suisse, et avait de fait été proposé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour la vaccination durant la saison 2006/2007 [4].

#### Europe

Dans tous les pays européens rattachés au réseau de surveillance EISS (European Influenza Surveillance Scheme), la saison grippale a débuté tardivement. L'activité de la grippe était généralement de faible intensité et le plus souvent associée au virus Influenza B. Dans plusieurs pays, outre ce dernier, le virus Influenza A a également circulé, avec une intensité plus marquée à la fin de la saison mais sans jamais prédominer. La fréquence des consultations médicales pour symptômes grippaux (ILI, Influenza-like illness) a dépassé le seuil épidémique aux Pays-Bas (semaine 01/ 2006) d'abord, puis en Angleterre (semaine 05/2006). Durant la semaine 13/2006, 21 pays ont enregistré une recrudescence de la fréquence des consultations. Plusieurs pays (Allemagne, Hongrie, Portugal, Roumanie, Ecosse, Pays de Galles et Autriche) ont relevé dans l'ensemble une activité clinique de faible intensité. L'activité de la grippe en Europe au cours de ces dernières années (2001-2005) montre une progression d'ouest en est [1]. Les premières analyses de la saison 2005-2006 ne permettent pas de conclure à une progression de l'ouest vers l'est, mais l'analyse définitive n'est pas encore disponible. Dans la plupart des pays, comme en Suisse, les fréquences des consultations médicales pour symptômes ILI les plus élevées ont été enregistrées pour les enfants (0 à 14 ans), alors que cette fréquence était également élevée pour les adultes (15 à 65 ans) en Norvège.

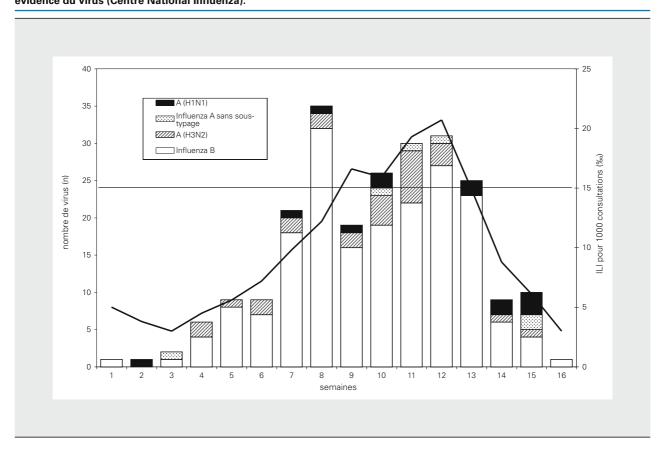
Au total, 10 227 virus ont été mis en évidence et identifiés par typage et sous-typage dans les laboratoires européens appartenant ou non au réseau Sentinella. 6004 (59%) étaient de type Influenza B et 4223 (41%) de type Influenza A. Alors qu'un sous-typage n'a pu être effectué pour 2643 (63%) des virus Influenza A, 572 (14%) de ces derniers étaient de sous-type A(H1), dont 276 A(H1N1) et 2 A(H1N2), et 1008 (24%) étaient de sous-type A(H3), dont 554 A(H3N2).

# **APPROVISIONNEMENT EN VACCIN**

La capacité de production des fabricants au niveau mondial ne peut être augmentée sur le court terme. En Suisse, l'approvisionnement en vaccin est laissé au marché libre. Par conséquent, on ne peut pas garantir d'avoir à disposition le nombre de doses de vaccins nécessaire à vacciner les personnes à risques.

Les fabricants de vaccin adaptent l'offre à la demande des années précédentes. Par la promotion de la vaccination, l'OFSP encourage les producteurs à augmenter leur capacité. Entre 2000 à 2005, les doses distribuées en Suisse ont augmenté de presque 20%. La quantité offerte par les fabricants au cours de ces dernières années dépassait souvent la demande (env. 17% de la population).

Figure 1 Saison grippale 2005/2006: fréquence des déclarations des cas de suspicion d'Influenza (système Sentinella) et mise en évidence du virus (Centre National Influenza).



Comme la production d'un vaccin pandémique dépend directement de la capacité de production du vaccin saisonnier (une dose de saisonnier correspond à trois doses de vaccin pandémique), une couverture vaccinale de 30% serait souhaitable dans l'optique de l'approvisionnement en vaccin pandémique au niveau mondial. Ainsi, une capacité suffisante de production pourrait être créée pour permettre la fabrication d'une quantité suffisante de vaccin pandémique dans des délais requis.

### Situation 2005

Suite à sa forte médiatisation, la grippe aviaire a entraîné une augmentation de la demande en 2005. Devant la menace d'une pénurie de vaccin, la Commission fédérale pour les vaccinations (CFV) et l'OFSP ont recommandé de faire vacciner en priorité les groupes à risque. Malgré ces consignes, les doses de vaccin disponibles chez plusieurs fournisseurs n'ont pas suffi pour répondre à la demande.

La situation en matière d'approvisionnement en vaccin a été étudiée à travers une enquête menée auprès de 160 médecins Sentinella (décembre 2005) et de la population (janvier 2006). La première a montré que 3% des personnes appartenant aux groupes à risque n'ont pu être vaccinées faute de vaccins disponibles. La deuxième a montré que 5% des non vaccinés voulaient se faire vacciner initialement, mais y ont renoncé pour divers motifs (leur nombre est estimé à 300 000 personnes). 28% d'entre elles (env. 84 000) avancent pour motif la pénurie de doses de vaccin. 21% des personnes sondées ont indiqué vouloir se faire vacciner à l'automne 2006. Leur nombre est estimé à 1.6 million de personnes.

# Quantité de vaccin disponible 2006/2007

Au début de l'année, les producteurs avaient annoncé qu'ils mettraient à disposition de la Suisse pour la saison 2006/2007, env. 1,44 million de doses, 20% d'augmentation par rapport les doses distribues à la saison précédente. En été, le nombre de doses effectivement réservées à notre pays s'élève à 1,34 millions, (11% d'augmentation). En outre, la Fédération européenne des fabricants de vaccin (EVM, European Vaccine Manufacturers) a annoncé début juin 2006 que la production de la fraction H3N2 du vaccin rencontre quelques difficultés [2]. Par conséquent, il faut s'attendre à un certain retard dans la livraison des vaccins. Par conséquence. la CFV a émis une nouvelle recommandation pour 2006 concernant l'utilisation prioritaire des doses de vaccin disponibles chez les personnes appartenant aux groupes à risque (voir sous 3.1.) [3].

# Composition du vaccin 2006/2007

Chaque année, au mois de février, l'OMS publie des recommandations pour la composition du vaccin de la prochaine saison hivernale dans

l'hémisphère nord. Celles-ci s'appuient sur les caractéristiques des virus, des données épidémiologiques et des études sérologiques de la saison 2005/2006. Le recensement des données est effectué à l'échelle mondiale [4].

# Composants vaccinaux Influenza retenus pour la saison d'hiver 2006/2007:

- Un antigène analogue à A/Nouvelle-Calédonie/20/99(H1N1)
- Un antigène analogue à A/Wisconsin/67/2005 (H3N2)<sup>a</sup>
- Un antigène analogue à B/Malaisie/2506/2004<sup>b</sup>

Souches de vaccin utilisées pour ceux-ci:

- <sup>a</sup> A/Wisconsin/67/2005 (H3N2) et A/Hiroshima/52/2005
- <sup>b</sup> B/Malaisie/2506/2004 et B/Ohio/1/2005

Vaccins trivalents contre la grippe disponibles en Suisse: vaccins de type fractionné contenant des particules de virus Influenza (Fluarix®, Mutagrip®). Les vaccins formés de sous-unités ne contiennent plus que les deux antigènes de surface neuraminidase et hémagglutinine (Influvac®). C'est également le cas des vaccins de type «virosome» (Inflexal®V, Influvac®Plus), dans lesquels les antigènes de surface sont reconstitués sous la forme de virosomes Influenza (liposomes). Les vaccins cités sont administrés par voie parentérale. Pour garantir une protection maximale, la vaccination contre la grippe devrait avoir lieu entre mi-octobre et mi-novembre [5].

## VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE - RECOMMANDA-TIONS GÉNÉRALES

Les personnes avec un risque élevé de complications sont clairement définies (prise en charge du vaccin par les caisses-maladie) et les recommandations inchangées.

Celles-ci incluent: a. Les personnes âgées de plus de

- 65 ans,
  b. Les adultes et les enfants exposés à des risques accrus de complication en raison de maladies graves.
- c. Les adultes et les enfants qui requièrent un suivi médical régulier.

# Qui devrait se faire vacciner contre la grippe saisonnière?

La vaccination contre la grippe est conseillée aux personnes qui appartiennent à l'un des groupes suivants car elles courent un risque accru de complications après une grippe (vaccination prise en charge par les caisses-maladie):

- Personnes au-dessus de 65 ans.
- Personnes, enfants ou adultes, présentant une maladie cardiaque ou pulmonaire chronique, un asthme chronique, une cardiopathie congénitale, une fibrose kystique, une maladie endocrinienne chronique comme le diabète, une insuffisance rénale, une hémoglobinopathie ou une immunodépression.
- Personnes, enfants ou adultes, ayant régulièrement besoin d'un suivi médical.

La vaccination contre la grippe est aussi conseillée aux personnes suivantes (vaccination non remboursée aux assurés de moins de 65 ans, toutefois souvent financée par l'institution, par ex. une clinique):

- Pensionnaires de foyers pour personnes âgées et de foyers médicalisés et patients d'établissements pour maladies chroniques.
- Corps médical, personnel soignant ainsi que toute personne en contact direct avec des patients et/ou des pensionnaires lors de soins à domicile ou dans les hôpitaux, cabinets médicaux, foyers pour personnes âgées, foyers médicalisés, maisons de cure et pharmacies.
- Personnes qui sont en contact étroit avec des personnes à risques ou qui vivent avec ces dernières (enfants compris).
- Depuis 2005: Professionnels qui ont des contacts avec de la volaille et des oiseaux sauvages:
  - Le personnel en charge du contrôle des épidémies animales.
  - Le personnel des abattoirs en contact avec des volailles vivantes.
  - Les vétérinaires et leurs collaborateurs.
  - Les éleveurs de volaille.
  - Les personnes avec contacts étroits et fréquents avec des oiseaux sauvages ou d'élevage (par ex. ornithologues, taxidermistes, gardefaune, garde-chasse, employés des douanes en contact direct avec de la volaille importée vivante).

Une vaccination contre la grippe peut aussi être envisagée pour toutes les personnes qui veulent limiter le risque de maladie ou qui souhaitent éviter une incapacité de travail prolongée.

Le 10 novembre 2006 à été fixé 'Journée Nationale de la Vaccination contre la grippe' par le Collège des Médecins de premier recours. Des informations complémentaires sur cette manifestation peuvent être trouvées sur le site internet: www.kollegium.ch

# RECOMMANDATIONS DE CFV ET DE L'OFSP AUX MÉDECINS POUR LA SAISON 2006/2007

- a. estimer largement le nombre de doses de vaccins nécessaires pour vacciner leurs patients à risques,
- b. vacciner prioritairement, jusqu'au 10 novembre 2006 inclus, date de la Journée Nationale de la Vaccination contre la grippe, les personnes à risques (personnes âgées de plus de 65 ans, personnel soignant, malades chroniques et leur entourage),
- c. les vaccinations en entreprises ou celles de la population générale doivent donc être programmées dès le 11 novembre 2006.

La vaccination est également recommandée dans les groupes de la population suivants (sans prise en charge par les caisses-maladie pour les sujets de moins de 65 ans, toutefois souvent financée par l'institution, par ex une clinique):

- a. Les résidents de homes et maisons de retraite et les pensionnaires d'institutions pour malades chroniques,
- b. Les personnes qui peuvent transmettre le virus de la grippe à des personnes à risques (personnel médical et soignant ainsi que toute personne en contact avec les patients et/ou résidents des hôpitaux et des cliniques, des cabinets médicaux, des services des soins à domicile, des homes pour personnes âgées, des établissements de cure),
- c. Les personnes qui sont en contact proche ou vivent en ménage commun avec des personnes à risques (enfants y compris),
- d. Depuis 2005, les personnes en contact professionnel avec de la volaille et des oiseaux sauvages.

Une vaccination contre la grippe peut aussi être envisagée pour toutes les personnes qui veulent limiter le risque de maladie ou qui souhaitent éviter une incapacité de travail prolongée.

Une vaccination de la population entière en raison de la grippe aviaire n'est pas indiquée. Le vaccin de la saison 2006/2007 ne protège pas contre le virus de la grippe aviaire.

# Utilisation des doses de vaccin disponibles

Face au retard annoncé par les producteurs de vaccins, on demande aux médecins de suivre les recommandations suivantes:

- a. Estimer largement le nombre de doses de vaccins nécessaires pour vacciner leurs patients à risques,
- b. Vacciner prioritairement, jusqu'au 10 novembre 2006 inclus, Journée Nationale de la Vaccination contre la grippe, les personnes à risques (personnes âgées de plus de 65 ans, personnel soignant, malades chroniques et leur entourage),
- c. Les vaccinations en entreprises ou celles de la population générale doivent donc être programmées dès le 11 novembre 2006.

#### Sources d'information

Vous trouverez des informations sur la situation de la grippe en Suisse et en Europe sur les sites Internet suivants: www.lnfluenza.ch (page d'accueil du Centre national Influenza de Genève) et sur le site www.eiss.org (European Influenza Surveillance Scheme EISS).

A l'adresse www.grippe.admin.ch (site de l'OFSP), vous trouverez des renseignements sur la grippe saisonnière, la grippe aviaire et la préparation à la pandémie, ainsi que les recommandations concernant la prévention (Supplément XIII en français, allemand et italien).

Des informations supplémentaires concernant la grippe saisonnière en général, la prévention et le traitement, sont également publiées par le groupe de travail «Unis contre la grippe» à l'adresse Internet www.grippe.ch.

Toutes ces informations sur le thème de la grippe peuvent également être commandées à l'adresse ci-dessous

### Remerciements

Les informations relatives à la virologie ont été communiquées par Yves Thomas, Laurent Kaiser et Werner Wunderli, CNI, Genève.

Office fédéral de la santé publique Unité de direction Santé publique Division Maladies transmissibles Téléphone 031 323 87 06

### Références

- European Influenza Surveillance Scheme. Low and decreasing levels of Influenza activity in Europe. 15 avril 2005: 151
- EVM statement: Influenza vaccine supply for the 2006/7 season: low yield of recommended strain may lead to delivery delays. 9 juin 2006
- 3. Circulaire de la CFV du 14 juin 2006 adressée aux médecins cantonaux.
- 4. Organisation mondiale de la santé. Composition recommandée des vaccins antigrippaux pour la saison 2006-2007. Relevé épidémiologique hebdomadaire n° 9, 2006; 81: 82.
- 5. Office fédéral de la santé publique, groupe de travail Influenza, Commission suisse pour les vaccinations. Recommandations pour la prévention de la grippe, dans: Office fédéral de la santé publique, classeur Maladies infectieuses. Diagnostic et prévention. Berne: Office fédéral de la santé publique, Suppl. XIII; 2000.